

Commune de PLAN DE BAIX (Drôme)

Procès-Verbal du CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 10 novembre 2025

L'an deux mille vingt cinq le dix novembre, à 18 heures et 30 minutes,  
le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle polyvalente, sous la présidence de M. Daniel COTTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 8

Date de convocation du Conseil Municipal : 28/10/2025

**Présents :** M. Daniel COTTON, M. Jean François FAURE, M. Frank BRESSON, Mme Christine TERRAIL, M. Christophe SARAYOTIS, M. Pierre VIEUX, M. Jean PUZENAT

**Absents excusés :** Mme Jeanne RODRIGUEZ,

Mme Christine TERRAIL est nommée secrétaire de séance.

Approbation à l'unanimité du PV du dernier Conseil municipal,

Le conseil à l'unanimité de traiter les délibération n°2025-10-01 et 2025-10-02 en début de conseil :

- Participation obligatoire PRÉVOYANCE et SANTE – ***Délibéré à l'unanimité***

- Admission en non valeur des produits irrecouvrables Budget M49 Eau - ***Délibéré à la majorité : 5 Pour, 1 contre et 1 abstention***

- DELIB n°2025-10-03 Don d'un terrain privé à la commune de Plan-de-baix - BELLE VALOT Marie-Aimée à COMMUNE de Plan de baix – ***Délibéré à l'unanimité***

- Élections municipales 2026 : nomination du référent EIREL et calendrier des essais : Jean-François Faure accepte d'être le référent EIREL

- Dossier M. Marinho local commercial : le conseil consulte un avocat et vérifie que le locataire a bien un contrat d'assurance du local commercial et un Kbis de moins de 6 mois.

- Investissements salle polyvalente : Le conseil ne peut donner suite aux devis effectués par manque de dispositif social et donc de financement.

- Taxe de séjour 2025 : le tarif appliqué est de 0,66€/nuitée/personne, applicable pour l'année 2026.

- Déneigement : le projet de prise en charge par la famille Faure Vincent, Faure Cédric et Faure Jean-François est en cours d'étude.

- Congé maternité ATSEM : la commune n'a pas l'assurance statutaire du CDG26, une demande auprès de notre assureur Groupama va être réalisée via un questionnaire complété par le secrétariat. La commune reçoit des Indemnités Journalière de la CPAM en recette par subrogation.

- Fourrière Valence-Romans Agglo : le Conseil refuse cette adhésion à l'unanimité des votes.

Questions diverses :

- Projet des territoires : le conseil invite M. Fabien Duvert (Directeur CCVD) à venir en début de séance pour le Conseil municipal du 12/01/2026 à 18h30.

**La séance est levée à 21h15**

**Le prochain Conseil Municipal se réunira le LUNDI 8 décembre 2025 à 18h30**

Secrétaire de séance  
MME Christine TERRAIL



Le Maire,  
Daniel COTTON

